



## COPIL MSP participative 08/03/2022

Rédaction : Véronique Denis

**Lieu** Dom'inno

**Présents** Timothée MALDONADO  
Sophie CHAPOT,  
Pauline GIRARD  
Sophia CHATELARD  
Estelle LOTITO  
Agnès BEILLE (Visio)

Jean-Yves Millet  
Sylvain FONTE (Visio)  
Maxime BERTOLINI  
Véronique DENIS

**Excusée**

**Ordre du jour**

- **PEC traduction pour RDV spécialiste**
- **Accès Weda pour les psy / APA / IDE / IPA**
- **Bus PA pour les ateliers de groupe**
- **Formation 1<sup>er</sup> secours en santé mentale**
- **APA : besoin deuxième groupe passe-passe**
- **Construction atelier santé jeunes pour jeunes en attente de PEC orthophonie**
- **Communication MSP participative : logo / Tshirts**
- **Appart dans Tour Verlaine : location par Alpes Isère Habitat**

### • **PEC de traduction pour RDV spécialiste**

Point en lien avec la situation d'une famille accompagnée par François Croain qui a besoin de traduction pour ses RDV médicaux.

La famille en question bénéficie d'une traductrice indépendante financée par France Horizon. L'accompagnement par France Horizon prend fin à la fin du mois.

Question : quelle possibilité de traduction met-on en place pour ce type de situation ? Un MT qui reçoit une famille pourra-t-il faire appel à un traducteur ? Comment on gère la question de l'interprétariat au sein de la MSP ?

Financement MSPPa pour poste traduction : maximum touché 135.000€ annuel. A utiliser si on le souhaite. Financement fongible : on peut prendre aussi sur la majoration des actes pour de la traduction.

Village 2 a été relancé. France Horizon et l'AGECSA sont aussi intéressés. Voir comment on travaille ensemble pour la traduction.

Un Toît pour tous aussi est intéressé. Voir avec eux comment ils fonctionnent.

Quand un MT fait appel à un interprète via la plateforme ISM Chorum en convention avec l'ARS, le financement régional est moins confortable que le financement national. Pas besoin d'être sur un créneau précis pris à l'avance.

Important de soutenir ces besoins-là.

Est-ce qu'on limite aux besoins de santé ? Est-ce qu'on peut aller aussi vers le social ? Demandes d'aide logement etc... voir amplitude de ce que ça peut impacter.

Critère de localisation du patient ? Quelle limite de provenance des patients ?

Sur des communautés comme des communautés syriennes, possible qu'on récupère beaucoup de familles si on ne met pas de limite de localisation. Porte d'entrée pour tout le monde.

Important de suivre des patients du territoire. Ne pas se mettre des limites maintenant et si on a des abus, revoir le fonctionnement. Etudier les situations au cas par cas. Dommage de fermer tout de suite.

Si on met une famille en lien avec un traducteur indépendant qu'on finance, est ce que le financement se fait entre le patient et le traducteur ? Est-ce que la famille envoie une note au PSIP ?

Comment on met à disposition la traduction ? Traducteurs privés ou pas ?

Village 2 n'a pas encore répondu sur cette question.

France Horizon fait appel à priori à des traducteurs indépendants.

Pertinent de se reposer sur ce qui se fait déjà par les autres.

Embaucher quelqu'un ? Difficile de se rendre compte de ce que cela peut engendrer.

Comment fait le CHU ? Carnet d'adresses. Le CHU a une liste de personnel qui parle différentes langues et sont sollicités au cas par cas.

On part du principe qu'on réserve ça aux patients de SMH ou patient d'un pro de la structure. Pour la situation de François qui ne sont pas de SMH, fait-on une exception pour eux ?

On peut se laisser toutes les exceptions possibles si on a un regard sur ce qui se passe.  
Que les demandes nous arrivent et qu'on se laisse un peu de latence pour dire oui ou non si ça a du sens pour nous.

Est-ce qu'on l'étend au social aussi ? Si François organise un RDV à la CAF ou la CPAM.  
Puisque c'est François qui organise c'est bon.

Est-ce qu'on peut savoir s'il reste des cendres de l'ADAT ou pas ? ADAT fait partie des créateurs de la charte de « traduction en santé ». L'asso existe mais ont fermé la branche traduction.

- **Poursuivre la réflexion avec expérience de Village 2, France Horizon et Un toit pour tous.**
- **Pas de limites territoire pour l'instant (orientation d'un pro du PSIP suffisante) et Ok pour demandes médico-sociale pour l'instant : garder un regard sur ce qui se passe. Et réajuster en fonction.**

- **Accès Weda pour les psy / APA / IDE / IPA**

Asalée paye l'accès WEDA aux IDE Asalée du PSIP. Les IDE Asalée du Pôle font le nécessaire.

Un compte WEDA a été ouvert pour les Psy salariées du PSIP.

Flou sur la possibilité ou non pour les psy en libéral du PSIP d'avoir un compte WEDA : est-ce qu'on pourrait proposer aux psy du PSIP d'avoir un compte WEDA ? ça voudrait dire qu'on accepte sur nos ACI de payer en plus pour ces comptes, car pas associées de la SISA.

Question de la légalité : ont-elles le droit d'avoir un partage du dossier médical ? Si elles signent le projet de santé, pas de problème. On pourrait filtrer leur accès : post it et dossiers des patients qu'elles suivent. Questions éthiques des psys qui ne souhaitent pas forcément que leurs notes soient mises dans le dossier partagé.

En quoi le problème est différent des paramédicaux ?

Questions qu'on s'est posé déjà et auxquelles on n'a pas répondu.

Différence entre psycho et paramédicaux ? : oui.

Repréciser qu'on regarde que ce dont on a besoin.

Si on veut travailler en équipe, pourquoi les psys n'auraient pas accès aux infos ?

Légalement c'est le fait de faire partie de la SISA, qui entraîne de faire partie de l'équipe de soins.

Les signataires du projet de santé ne sont souvent pas reconnus.

Les psys font partie du fonctionnement de la Maison de santé, mais c'est précaire. Flou juridique.

Est-ce qu'on souhaite donner un accès WEDA aux psys en libéral du PSIP comme on vient de le faire pour les psys salariées ?

Et les enseignantes APA ?

Les APA ont besoin d'être au courant des antécédents ? pas de demande directe des APA.

Soit on restreint WEDA aux associés SISA soit c'est accessible à tous les pros. Si on ouvre aux psys externes, pourquoi pas aux APA si elles jugent que c'est utile.

On en reparle quand la question se pose.

Les psys le demandent depuis longtemps. Pour avoir des infos et mettre des notes. On interroge les autres.

La question : est-ce qu'on est OK ou pas de financer des accès WEDA pour des personnes non associées et qui ne rapportent pas d'argent dans les ACI ? Accès WEDA aux non médecins parce qu'ils rapportent des sous dans les ACI ? Si vrai intérêt pour tout le monde oui. Demander aux intéressés ce qu'ils en pensent.

➤ **Interroger les psy libérales, enseignante APA sur intérêt d'un accès à WEDA**

• **Bus Personnes Agées pour les ateliers de groupe**

Question issue d'une discussion autour de comment emmener les PA au groupe APA ?

Financement pour développer l'APA. Conscients des problématiques de vieillissement à domicile. Comment aller les chercher pour aller à une activité de groupe ? ramassage de personnes qui ne peuvent pas se déplacer ? Les emmener à des groupes d'APA, ou groupe PEC et prévention du risque de chute. Café santé ?

Flexo propose ça.

Le CMP fait des voyages en taxi pour s'assurer que les parents viennent. Bon envoyé au taxi qui va chercher la personne.

Le problème du bus c'est l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

La ville propose cela aussi par le biais du CCAS.

Transport de groupe ? ou aller chercher des personnes pour qu'ils viennent participer à des groupes

Pour ateliers APA, Café santé : présenter ça comme du non-médical

Faire une étude de marché pour voir quel est le véritable besoin. Est-ce qu'ils accepteraient qu'on vienne les chercher ?

➤ **Voir avec Flexo et CCAS de SMH : *Maxime***

- **Formation 1<sup>er</sup> secours en santé mentale**

Emane d'une discussion au sein du Rep'Hères avec François qui a fait une formation de premier secours en santé mentale et qui a trouvé ça très inintéressant.

Cependant les salariés du Rep'Hères sont en contact avec des habitants et vont accroître leur lien aux habitants en vulnérabilité. Intéressant de former l'ensemble des salariés du Pôle et les représentants des habitants du Café santé.

l'IREPS propose des formations spécifiques sur l'accueil de patients qui font des dépressions et autre... La formation pourrait être faite par l'IREPS spécialement pour nous si on est un groupe assez important.

Travailler avec le CTAI du CASM ? L'IDE qui fait la formation de l'IREPS est IDE du CTAI.

Voir si ça peut rentrer dans le financement de la MSP participative : OUI

- **Essayer de voir comment l'organiser en interne au PSIP – octobre 2022**

- **APA : besoin deuxième groupe passe-passe**

Groupe Passerelle PEC Prescribouge dans le cadre d'IMPACT

Groupe Passe- passe pour ceux qui sortent de Passerelle. Demande des patients de garder ce groupe-là.

ITrop de patients participent à ce groupe, impossible d'en accueillir de nouveaux. Il y a besoin d'un deuxième groupe.

Est-ce qu'on peut ouvrir un deuxième groupe ? Oui.

Est-ce qu'on limite la durée de participation à ce groupe ?

Pourquoi ne pas ouvrir une salle de sports pour la MSP ?

Pour pérenniser la participation des patients à l'APA, intéressant si ça n'empêche pas l'accès à Passerelle de nouveaux patients.

50€ de l'heure pour Anaïs ; 200€ / mois par patient par le PSIP (moins 15€ par mois payés par les patient directement à elle).

Anaïs souhaiterait ouvrir un nouveau groupe.

- **OK pour ouvrir un deuxième groupe passe-passe : info à Anaïs et Mélanie par Véro**

- **Construction atelier santé jeunes pour jeunes en attente de PEC orthophonie**

Un groupe d'orthophonistes s'est réuni dans le cadre de la CPTS avec Thomas pour échanger sur la possibilité d'orienter des enfants vers elles. Des critères d'urgence ont été listés : âge / Scolarité etc...

Ce qui semblerait intéressant c'est d'avoir un groupe collectif de mise en bain langage. Comme ateliers « raconte » travail sur les

sonorités.

Cela permettrait pendant qu'ils attendent la mise en place de la PEC, de participer à un groupe « communication ».

Est-ce qu'on est d'accord pour que la MSP participative finance ça ?

Ne faudrait-il pas améliorer le parcours de ce patient avant ?

Qui est formé pour faire le tri entre les enfants qui auraient besoin de psychomot, ou autre ?

Les orthophonistes seraient-elles d'accord pour prendre le leadership de ce groupe ? Ont-elles une cotation pour faire du groupe ? A vérifier. Atelier qui va au-delà d'un groupe d'orthophonie.

Est-ce qu'elles attendent quelque chose clé en main ou souhaitent-elles s'investir ?

Aller les chercher pour la création du projet.

Proposer une enveloppe.

➤ **Réponse comme pour les pros du PSIP qui propose un projet : faire une proposition écrite et proposer une enveloppe : *Maxime contacte les orthophonistes***

• **Communication MSP participative : logo / Tee-shirts**

Demande de signalétique pour repérer les acteurs lors des SPVA de mars et mai.

On part aujourd'hui sur l'idée d'avoir des bandanas.

Est-ce que ça vaut le coup d'avoir des tee-shirts avec le logo PSIP ? pour tout événement du Pôle.

Est-ce qu'on pourrait demander aux graphistes ?

Quel intérêt d'avoir un tee-shirt PSIP ? signe d'appartenance.

Bandanas ? Casquettes ?

Quel logo ? Occasion de refaire un travail sur la charte graphique du PSIP, retravailler le projet de santé à l'occasion de la MSP participative et intégrer le nouveau logo.

Prématuré de retravailler le logo. On est dans une expérimentation pour deux ans avec la MSP part. Retravailler une charte graphique complète du PSIP, plutôt après la refonte du projet de santé. Pour un logo à notre image, quelles sont nos valeurs ? Retravailler d'abord notre projet de santé. Dans un second temps réfléchir s'il y a nécessité de retravailler la charte graphique et revoir le logo.

Déjà un gros travail fait pour le logo actuel. Ne pas aller trop rapidement. Pas la priorité pour l'instant.

Le diagnostic territorial serait à reprendre. S'appuyer sur le diagnostic du Contrat local de santé.

Suggestion d'une thèse.

Mettre en rapport ce qui a été écrit il y a quelques années et boulot de Véro tour des popotes : base intéressante.

Retravailler quels sont les enjeux les valeurs le fonctionnement de la MSP. Enjeux communs.

Beaucoup de choses ont évolué depuis 10 ans. Réintégrer tout le monde dans un projet commun.

Anniversaire des 10 ans de la SISA en 2022.

Solutionner les questions des personnes qui ne savent plus pourquoi elles sont là.

Très bonne idée.

➤ **Préparer un plan. Maxime a les compétences pour faire une partie du boulot du diagnostic. Avec retour qualitatif de la MSP issu du tour des popotes par Véronique. Travailler au prochain séminaire du PSIP.**

➤ **Bandanas pour SPVA OK.**

• **Appart dans Tour Verlaine : location par Alpes Isère Habitat à Espace Kiné, extension.**

Anaïs et Leslie vont visiter l'appart de la Tour Verlaine demain.

Une salle d'activité de 40 m2. WC kitchenette et espace d'accueil.

Proposer à Leslie Marsal pour cabinet orthophonie et la grande salle pour Anaïs pour activités APA.

Extension du cabinet Espace Kiné pour permettre à Leslie de rester sur le territoire et à Anaïs d'étendre son activité.

Ce qui va avec : plus de possibilité pour les deux Anaïs de développer leurs groupes d'APA.